



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-20517>

Département(s) de publication : **09, 12, 31, 32, 33, 40, 65, 66, 81**

Annonce n° **25-20517**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-19974

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 20/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest (DIRSO)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13000167000012

Ville : TOULOUSE

Code postal : 31300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 09, 12, 31, 32, 33, 40, 65, 66, 81

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : A620 - OA13 - Reprise du système anticorrosion

Type de marché : Travaux

Section 4 - Informations rectificatives

- Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont complétées. Habilitation à exercer l'activité professionnelle : *Formulaires DC1 et DC2 ou le formulaire DUME. Les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles à l'adresse : (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration-du-candidat>). Le formulaire DUME est disponible à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>. *Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, les habilitations nécessaires au mandataire pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché. *Le titulaire devra être qualifié ACQPA ou équivalent. Les certificats des employés devront être joints à leurs CV.
 - Les critères d'attribution du marché sont ainsi détaillés : * Le prix des prestations : 50% * La valeur technique des prestations : 40% * La valeur environnementale : 10%
-

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2025